

Département  
du Bas-Rhin

## Commune de MOLLKIRCH

Arrondissement  
de Molsheim

# Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des  
conseillers élus :  
15

Séance du 9 avril 2014

Sous la présidence de M. **DEGRIMA** Daniel, Maire

Conseillers  
en fonction :  
15

Conseillers  
présents :  
15

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes **ANGSTHELM** Sophie, **JOST** Carine, **PASCHETTO** Tania, **SCHWARTZ** Stéphanie, **SIGRIST** Lien, Mrs **AESCHELMANN** Jean-Claude, **BASTIAN** Marc, **COURTOT** Jean-Claude, **FRENZEL** Hubert, **FRIEDERICH** Jean-Luc, **PARUTTO** Pascal, **SCHLEISS** Hervé, **TROESTLER** Mario et **WENDLING** Gilles.

Secrétaire de séance : M. **FRIEDERICH** Jean-Luc

Ouverture de la séance à 20H

### Ordre du jour :

- Compositions commissions aux organismes intercommunaux
- Composition commissions communales
- Indemnités du Maire et des Adjointes
- Délégation au Maire
- Demandes de subvention
- Liste des personnes habilitées à déposer plainte
- Divers .

### **N°07/14** : Commissions aux organismes intercommunaux

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-33 du C.G.C.T., le conseil municipal a procédé à l'élection de membres pour siéger au sein des organismes intercommunaux dont Mollkirch en fait partie.

Cette désignation a été effectuée dans les conditions fixées par l'article L.5211-7 du C.G.C.T.

Ont été élu, à l'unanimité, pour les commissions suivantes :

#### **SIVU Vallée de la Magel**

DEGRIMA Daniel (délégué)  
SCHLEISS Hervé (délégué)  
WENDLING Gilles (suppléant)  
PASCHETTO Tania (suppléante)

#### **SIVU Urmatt**

COURTOT Jean-Claude (délégué)  
AESCHELMANN Jean-Claude (délégué)

#### **SELECTOM**

DEGRIMA Daniel (délégué)  
COURTOT Jean-Claude (délégué)

#### **Groupement Touristique**

ANGSTHELM Sophie (déléguée)

**Correspondant Défense** : AESCHELMANN Jean-Claude

## **N°08/14 : Commissions communales**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, désigne les membres suivants :

### **1. COMMISSION DES FINANCES (Adjoint : Mario TROESTLER)**

COURTOT Jean-Claude	Membre
SCHLEISS Hervé	Membre
PASCETTO Tania	Membre
AESCHELMANN Jean-Claude	Membre
ANGSTHELM Sophie	Membre
PARUTTO Pascal	Membre
SCHWARTZ Stéphanie	Membre
WENDLING Gilles	Membre

### **2. COMMISSION APPEL D'OFFRES**

DEGRIMA Daniel	Président
COURTOT Jean-Claude	Délégué
SCHLEISS Hervé	Délégué
PARUTTO Pascal	Délégué
AESCHELMANN Jean-Claude	Suppléant
BASTIAN Marc	Suppléant
JOST Carine	Suppléante

### **3. COMMISSION FORET (Responsable : PARUTTO Pascal)**

COURTOT Jean-Claude	Membre
TROESTLER Mario	Membre
SCHLEISS Hervé	Membre
PASCETTO Tania	Membre
BASTIAN Marc	Membre
FRENZEL Hubert	Membre
WENDLING Gilles	Membre

### **4. COMMISSION EAU (Adjoint : SCHLEISS Hervé)**

COURTOT Jean-Claude	Membre
TROESTLER Mario	Membre
PASCETTO Tania	Membre
FRIEDERICH Jean-Luc	Membre
AESCHELMANN Jean-Claude	Membre

### **5. COMMISSION TRAVAUX, ENTRETIEN, SECURITE, VOIRIE, ECLAIRAGE PUBLIC (Adjoints : COURTOT Jean-Claude et SCHLEISS Hervé)**

TROESTLER Mario	Membre
PASCETTO Tania	Membre
AESCHELMANN Jean-Claude	Membre
ANGSTHELM Sophie	Membre
FRENZEL Hubert	Membre
FRIEDERICH Jean-Luc	Membre

### **6. COMMISSION URBANISME, ENVIRONNEMENT (Adjoint : SCHLEISS Hervé)**

COURTOT Jean-Claude	Membre
TROESTLER Mario	Membre
PASCETTO Tania	Membre
ANGSTHELM Sophie	Membre
BASTIAN Marc	Membre
JOST Carine	Membre

**7. COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE, JUMELAGE, ECOLE (Adjoint : TROESTLER Mario)**

COURTOT Jean-Claude	Membre
SCHLEISS Hervé	Membre
PASCHETTO Tania	Membre
JOST Carine	Membre
PARUTTO Pascal	Membre
SCHWARTZ Stéphanie	Membre
SIGRIST Lien	Membre

**8. COMMISSION INFORMATION et COMMUNICATION (Responsable : SCHWARTZ Stéphanie)**

COURTOT Jean-Claude	Membre
TROESTLER Mario	Membre
SCHLEISS Hervé	Membre
PASCHETTO Tania	Membre
ANGSTHELM Sophie	Membre
FRENZEL Hubert	Membre
PARUTTO Pascal	Membre

**9. COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)**

DEGRIMA Daniel	Président
PASCHETTO Tania	Membre responsable
COURTOT Jean-Claude	Membre
FRENZEL Hubert	Membre
JOST Carine	Membre
SIGRIST Lien	Membre
SCHOENAHN Nadia	Extérieur
ROULIN-SUN Sylvie	Extérieur
DRELLER Marlène	Extérieur
HASSOLD Brigitte	Extérieur
SCHWARTZ Yolande	Extérieur
SCHWEBEL François-Xavier	Extérieur
TOUBIN Marie-Claude	Extérieur

**N°09/14 : Indemnités du Maire et des Adjoints**

Vu les articles L.2123-20 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales;  
Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions prévues par la loi les indemnités de fonction versées au Maire et aux Adjoints,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de fixer les indemnités pour l'exercice des fonctions de maire et d'Adjoints :

- Monsieur DEGRIMA Daniel, Maire : 31 % de l'indice 1015
- Monsieur COURTOT Jean-Claude, 1<sup>er</sup> Adjoint : 8,25% de l'indice de 1015
- Monsieur TROESTLER Mario, 2<sup>ème</sup> Adjoint : 8,25% de l'indice de 1015
- Monsieur SCHLEISS Hervé, 3<sup>ème</sup> Adjoint : 8,25% de l'indice de 1015
- Madame PASCHETTO Tania, 4<sup>ème</sup> Adjointe : 8,25% de l'indice de 1015

### **N°10/14** : Délégation au Maire

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Entendu les explications de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Décide de confier à Monsieur le Maire de la Commune de Mollkirch, pour la durée de son mandat, toutes les délégations prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décide de donner délégation à Monsieur le Maire de la Commune de Mollkirch, pour la durée de son mandat, afin que celui-ci soit chargé de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée et qui constituent les marchés sans formalités préalables au sens de l'article 11 de la loi N°2001-1168 du 11/12/2001 dite loi MURCEF.

### **N°11/14** : Demande de subvention

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il est possible de solliciter une demande de subvention dans le cadre l'étude de diagnostic de la chapelle du Kloesterlé.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Décide de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles à Strasbourg une demande de subvention simplifiée concernant l'étude de diagnostic réalisée en 2010 par le bureau Imagine l'Architecture pour un montant de 4500,-€ HT

### **N°12/14** : Demande de subvention

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement d'une boulangerie à Mollkirch, 1 route du Guirbaden, dont le coût prévisionnel des travaux est d'environ 170000,-€ HT.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Accepte le projet présenté par M. le Maire

Autorise le Maire à présenter une demande de subvention auprès du Conseil Général du Bas-Rhin et la Région Alsace pour financer ce projet.

### **N°13/14** : Liste des personnes habilitées à déposer plaintes

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de désigner les cinq personnes suivantes habilitées à déposer plainte pendant toute la durée du mandat, à savoir :

- Monsieur DEGRIMA Daniel, Maire
- Monsieur COURTOT Jean-Claude, 1<sup>er</sup> Adjoint
- Monsieur TROESTLER Mario, 2<sup>ème</sup> Adjoint
- Monsieur SCHLEISS Hervé, 3<sup>ème</sup> Adjoint
- Madame PASCHETTO Tania, 4<sup>ème</sup> Adjointe

**DIVERS :**

Etat sur l'avancement du plan pluriannuel AEP

**POUR EXTRAIT CONFORME :**  
Mollkirch, le 11 avril 2014

Le Maire,  
Daniel DEGRIMA

